



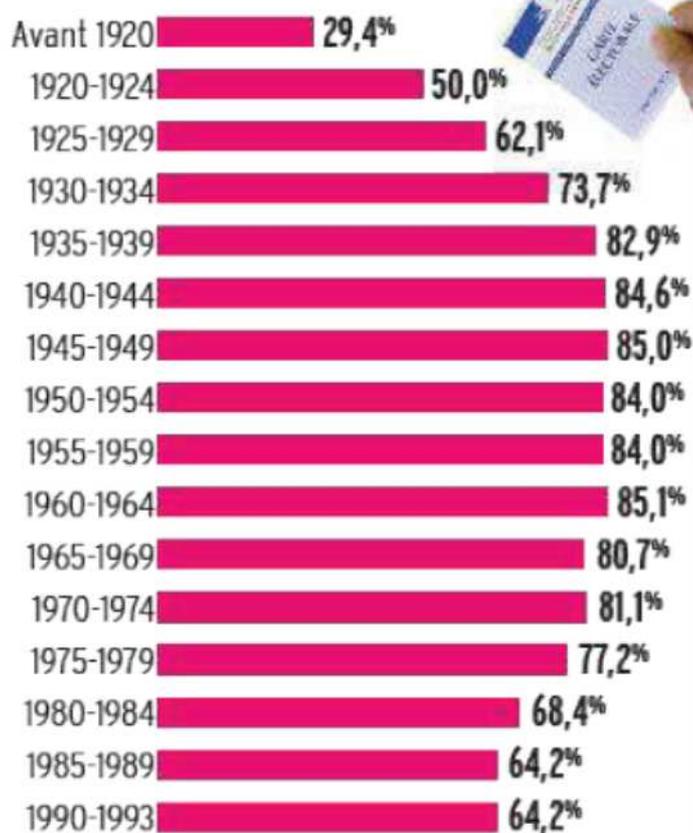
**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**Jeudi 16 mars 2017**



## Les quinquas les plus civiques

Lors de la présidentielle de 2012, ce sont les électeurs nés entre 1960 et 1964 qui se sont le plus fortement mobilisés: plus de 85% d'entre eux sont allés voter aux deux tours. A l'inverse, plus de 63% des électeurs nés avant 1920 ont boudé les deux tours, chiffre le plus élevé de la statistique. Les plus jeunes (nés en 1990), eux, n'ont été que 19,3% à s'abstenir aux deux tours.

Personnes ayant voté aux deux tours de l'élection présidentielle de **2012**  
(par année de naissance)



Source : Insee

INFOGRAPHIE CL

■ Les projets éoliens et photovoltaïques rencontrent de fortes oppositions dans le département ■ Le débat est crispé ■ Le préfet préconise des projets de territoire pour rattraper le retard pris en Charente.

# Énergies renouvelables: renouer le dialogue

Myriam HASSOUN  
m.hassoun@charentelibre.fr

**E**n décembre dernier, ils ont défilé dans les rues de Confolens. Vent debout contre les éoliennes, associations et riverains du Nord-Charente ont clairement montré leur opposition. À Souffri-gnac et Feuillade, une association se bat pareillement contre un projet d'éoliennes. À Auge-Saint-Médard, une pétition de riverains a fait renoncer le maire à l'idée d'un parc éolien en 2015...

Rares sont les dossiers qui ne rencontrent pas de résistance en Charente. Pourtant, la loi de transition énergétique fixe des objectifs: en 2030, la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale des Français devra s'élever à 32%, dont 40% pour la seule consommation électrique. Or la Charente est en retard dans sa route pour atteindre ces objectifs. «L'énergie re-

*nouvelable est un enjeu d'avenir et la question aujourd'hui est: sommes-nous capables de le mettre en pratique intelligemment et collectivement?»,* souligne Pierre N'Gahane, préfet de la Charente. Si sur le constat et la nécessité d'accélérer le mouvement tout le monde semble d'accord, c'est sur les moyens d'y parvenir que le dialogue se crispe dans le département.

Le préfet a décidé de saisir le taureau par les cornes et a organisé lundi un débat avec les acteurs concernés: élus, associations, techniciens. Le représentant de l'État souhaite inciter les intercommunalités à se doter d'un projet de territoire. «*C'est-à-dire d'une stratégie arrêtée et partagée, dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal.*» Sur l'exemple de GrandAngoulême, engagé dans la démarche territoire à énergie positive (TE-Pos). Histoire d'éviter que des projets dont la logique et la maî-

## Le chiffre

# 11 %

C'est le ratio de la production énergétique renouvelable ramené à la consommation énergétique finale en Charente. Il s'élève à 19% pour la Nouvelle-Aquitaine où 63% des besoins énergétiques sont assurés par des ressources fossiles (pétrole, gaz et charbon).

trise échappent aux habitants ne continuent de voir le jour sporadiquement. *«Les gens, on le sent à leur virulence, ont besoin de parler de leurs projets et l'intercommunalité paraît être le niveau pertinent»*, remarque encore Pierre N'Gahane.

### Plus de concertation

Les associations anti-éoliennes et leur discours vindicatif ont largement fait grimper le tensiomètre des débats. Les oppositions au photovoltaïque peuvent aussi être très fortes (lire par ailleurs). *«Mais comment nous faire entendre autrement?»*, assume Charles Detrain. Le président de Rappasse milite contre les éoliennes dans le Nord-Charente et ne demande pas autre chose qu'à être consulté sur les projets. Selon lui, l'implantation d'éoliennes souffre d'*«un fort déficit de démocratie»*. *«Ce qu'il se passe en réalité, c'est qu'une société vient vendre son*

*projet à un maire avec un dossier clé en main que le maire fait voter en conseil municipal et puis après, comme à Saint-Laurent-de-Céris, c'est "acceptez braves gens".» Or nous, nous n'acceptons pas cela et nous demandons à être consultés bien plus en amont.»*

Le ressentiment qui suit de telles pratiques est *«inévitabile»*, selon beaucoup d'associations.

À Charente Nature, qui publiera dans quelques semaines sa position détaillée concernant les énergies renouvelables, on va plus loin même. *«La concertation des habitants n'intervient que lors de l'enquête publique qui arrive bien trop tard dans le processus, dépeint Jean Bernaben, administrateur de l'association. C'est un peu l'équivalent du référendum de Notre-Dame-des-Landes! Alors quand les populations réagissent,*

*elles réagissent violemment.»*

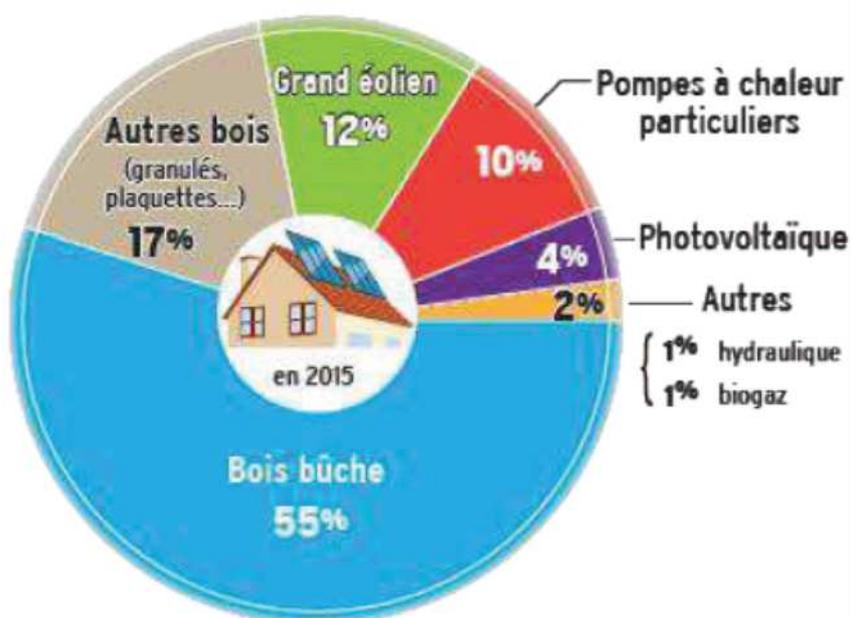
Lui, appelle de ses vœux une législation qui encadre plus les projets et organise leur mise en concurrence. *«Actuellement, le premier investisseur qui propose remporte le marché. Il faudrait que la législation prévoie un cahier des charges, rédigé par les élus, sur le modèle de la commande publique. Ils pourraient ainsi demander des comptes aux investisseurs et jouer sur le mieux-disant environnemental, social, économique.»*

# Fin de l'enquête à Marillac

568 courriers types envoyés par des opposants au projet appartenant à l'Association de défense des terres et villages en danger (ADTVD). Et plus de 160 courriers et observations. L'enquête publique concernant le projet de parc photovoltaïque à Marillac s'est terminée hier. Ce projet, porté par la société Photosol et auquel la commune et la communauté de communes sont opposées, prévoit l'implantation de 967 tables de panneaux sur 12,5 hectares de terres d'une agricultrice bio, Isabelle

Leydier-Delavallade (CL du 1<sup>er</sup> mars et du 25 janvier). Mais il rencontre de fortes oppositions. «C'est assez rare sur le photovoltaïque, on voit plutôt ces crispations sur l'éolien», observe Gérard Roy, le commissaire-enquêteur. Les anti étaient d'ailleurs hier regroupés devant la mairie. Mais parmi les nombreuses observations recueillies, «beaucoup sont aussi favorables au projet». «Avec des arguments économiques et écologiques», dit encore Gérard Roy, qui rendra son avis dans un mois.

## Les énergies renouvelables en Charente



(Source: Agence régionale d'évaluation environnement et climat, 2015)

INFOGRAPHIE CL

## Nersac et Calitom non retenus

André Bonichon, maire de Nersac, ne cache pas sa déception. Le projet de centrale photovoltaïque, porté depuis trois ans par la commune et qui doit être réalisé par la société Urbasolar, n'a pas été retenu par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), dit-il. Urbasolar l'a prévenu en fin de semaine dernière. La CRE est chargée, pour le compte du ministère de l'Environnement, d'instruire les dossiers. *«C'est ensuite le ministère qui sélectionne les candidats pour le compte d'EDF qui rachètera l'électricité»*, précise Anne Monteil pour la CRE. *«Nous n'avons pas été retenus à cause d'un coût au kilowattheure trop élevé, regrette André Bonichon. Mais c'est un choix de notre part: les panneaux que nous devons poser sont fabriqués en France et pas en Chine, ce qui joue bien évidemment sur le coût final.»*

Les projets des centrales photovoltaïques de Rouzède et de Sainte-Sévère, portés par Calitom, le Sdeg 16 et Sergies, sur le même modèle de celui de Ruffec, n'ont pas non plus été retenus par la CRE au cours de la même session et pour les mêmes motifs de coût, selon Michel Coq, président de Calitom. *«Avec un prix de 7,5 centimes du kWh, nous étions moins compétitifs que les dossiers retenus, dont la moyenne des tarifs est de 6,8 centimes. Mais Ruffec avait été retenu à 9,2 centimes du kWh.»* Pour ces deux projets aussi, le choix avait été fait de faire fabriquer les panneaux en France: à Châtelleraut pour partie et à Toulouse. Cela ne veut pas forcément dire que ces trois projets tombent à l'eau. *«Nous représenterons les dossiers à la prochaine session cet automne»*, projette Michel Coq. *«Je garde espoir, dit également André Bonichon. Mais attendre la prochaine session, c'est encore retarder la réalisation du projet.»* Pour une centrale qui, par ailleurs, ne rencontre aucune opposition de la part de la population.

# LGV: des prix d'appel pour atténuer la hausse

Les premiers billets de train LGV ont été mis en vente hier avec une hausse de 15% environ. Pour l'heure, grâce aux tarifs Prem's, la capitale est accessible à bon prix.

Lénaëlle SIMON  
l.simon@charentelibre.fr

La LGV n'est pas venue seule: dans son sillage, une hausse des tarifs de 6 à 10 €, 15 € pour la seconde classe comme l'indiquait un récent rapport interne de SNCF. Pour l'heure, cette augmentation n'est pas franchement perceptible, de nombreux billets Prem's à 20 € ayant été mis en vente. Leur nombre a même doublé. Des prix d'appel qui rendent largement accessible un aller-retour entre Angoulême et la capitale comme le montre cette simulation faite hier, jour d'ouverture des réservations, sur le site voyages-sncf.com.

## La prime à la première

CL s'est « offert » une journée à Paris, départ d'Angoulême tôt le matin, retour le soir. D'abord, lundi 12 juin puis lundi 3 juillet, lendemain de l'entrée en circulation des nouveaux trains et des nouveaux tarifs. Impossible cependant de comparer les prix à une semaine d'intervalle car étrangement, les trains des lundis 19 et 26 juin ne sont pas ouverts à la réservation... contraire-

ment à ceux de juillet. Lundi 3 juillet donc, rallier Paris coûtera 20 à 30 €: pas plus cher qu'avant. Pour un retour en soirée en Charente, il faudra compter entre 3 et 11 € de plus pour les premiers prix. Certains trains ne sont pas encore ouverts aux réservations. Si dans le creux de la journée les tarifs atteignent parfois 40 €, en revanche tôt le matin et tard le soir, aux horaires pratiques pour faire un aller-retour dans la journée, les billets Prem's allègent sacrément la note. Prudence toutefois: les premiers arrivés seront les premiers servis. Une fois la réserve épuisée, il faudra payer le prix fort: 96 € pour un plein tarif loisir, annonce la SNCF. La différence est déjà plus visible sur les billets modifiables qui, le 3 juillet, culminent par exemple à 103 €!

## Un seul train en moins de 2 heures pour Paris

Les gagnants dans l'histoire sont surtout les adeptes des wagons tout confort de première classe. Ces tarifs étaient parfois plus attractifs que la seconde. Cette tendance se généralise. Pour notre

## Comparatif des tarifs avant et après la LGV

Exemple : lundi 12 juin 2017											
Tarifs avant LGV					Tarifs après LGV						
Angoulême → Paris			Paris → Angoulême			Angoulême → Paris			Paris → Angoulême		
	1 <sup>er</sup> prix	Billet modifiable	1 <sup>re</sup> classe		1 <sup>er</sup> prix	Billet modifiable	1 <sup>re</sup> classe		1 <sup>er</sup> prix	Billet modifiable	1 <sup>re</sup> classe
6h15 - 8h33 (2h18)	38 €	94 €	71 €	18h04 - 20h34 (2h30)	20 €	77 €	37 €	6h24 - 8h10 (1h46)	31 €	85 €	24 €
6h35 - 9h23 (2h48)	28 €	77 €	42 €	18h37 - 21h25 (2h48)	28 €	77 €	37 €	6h29 - 8h34 (2h05)	37 €	103 €	46 €
7h25 - 9h57 (2h32)	38 €	77 €	68 €	19h46 - 22h25 (2h39)	20 €	77 €	42 €	7h46 - 10h00 (2h14)	20 €	85 €	24 €

Source: voyages-sncf.com

Les trains de 18h35 et 20h54 ne sont pas ouverts aux réservations

retour le 3 juillet, un billet en première classe coûte seulement 24 € soit 7 € de moins que la seconde! Enfin, subsistent quelques subtilités de trajet. Si en semaine vous embarquez à Paris dans le train de 10h50 direction Angoulême, vous irez tout droit jusqu'à Bordeaux! Quatorze minutes d'arrêt avant de repartir dans l'autre sens puisque tous les TGV ne font pas halte à Angoulême. À l'inverse, si vous montez dans le train de 16h15 à Angoulême pour Paris, vous ferez également un détour par la capi-

itale girondine. Durée du trajet: trois heures et 50 €, voire 140 € s'il s'agit d'un billet modifiable. En fait, plus court ne veut pas toujours dire plus cher. Certaines liaisons de moins de deux heures affichent 20 € de moins sur le billet. Pour le moment en revanche, un seul train par semaine relie Paris en moins de deux heures (1): celui du lundi matin, départ 6h24 (1h46). Entre la capitale et la Charente, ces trajets rapides sont plus fréquents, entre trois et quatre par jour: un seul en 1h43, les autres

en 1h59 très précisément et accessibles dès 31 €. À noter enfin l'apparition de trains Ouigo, les fameux TGV à bas coût lancés en 2013: l'un d'eux circulera chaque jour d'Angoulême à Massy TGV en 1h35 (départ 12h02) et pour le prix record de 10 €. Même tarif dans le sens inverse pour un départ à 7h38. Certes, ce n'est pas Paris mais cela permet de bifurquer au nord ou à l'est vers Lille ou Strasbourg.

(1) Dès septembre, il y en aura un par jour.

■ La gabare qui transporte les touristes depuis Cognac à la belle saison est hors d'usage ■ Coulée en décembre, elle ne sera pas réparée à temps.

# «La Dame-Jeanne» coulée pour la saison estivale

Frédéric BERG  
f.berg@charentelibre.fr

C'est une sacrée tuile qui tombe sur la saison touristique de l'Ouest-Charente. La gabare *La Dame-Jeanne* qui promène entre 8 000 et 10 000 touristes au fil de la Charente chaque été depuis le printemps 2002, ne voguera pas cet été. Redoutée depuis son avarie mi-décembre quand le bateau avait sombré depuis son point d'ancrage sur les quais de Cognac, la nouvelle est désormais sans appel.

Chantal Nadeau, vice-présidente de l'Agglo en charge du tourisme, l'a confirmé hier: «*La gabare ne sera pas prête à temps. Les contraintes sont trop nombreuses. La création de l'Agglo a forcément un peu ralenti les choses et aujourd'hui, entre les appels d'offres nécessaires et les contrôles tout aussi obligatoires avant de la remettre à l'eau, il n'est pas possible qu'elle navigue cet été.*»

## 150 000 euros de travaux

Le 14 décembre dernier il avait fallu le recours une grue pour la sortir de l'eau. On ignorait jusqu'à la raison de l'avarie. Un expert a inspecté la coque et ce qu'il a



Le 15 décembre dernier, au lendemain de son avarie, «La Dame-Jeanne» avait été sortie de l'eau à l'aide d'une grue.

Photo G. B.

constaté n'est guère rassurant. Le fond plat du bateau, que l'on appelle la sole, est usé. En théorie son épaisseur est de 6 centimètres. Par endroits, il en a perdu deux. «*Elle s'use plus vite qu'on l'aurait ima-*

*giné. Le lit de la rivière lui gratte le ventre*», image Chantal Nadeau qui estime, après avoir pris plusieurs avis techniques, que les travaux pour remettre en état de navigation *La Dame-Jeanne* pourraient atteindre 150 000 euros.

«*C'est vraiment dommage parce que c'est un élément phare du territoire. C'est la première chose que les gens demandent quand ils viennent à l'office de tourisme. C'est un levier important du tourisme. Partout où il y a de l'eau, les gens veulent naviguer*», souligne la vice-présidente en charge du tourisme qui a planché, avec les services de Grand Cognac, sur une solution alternative. Elle n'a pas abouti: «*On a cherché un bateau à louer, même très différent d'une gabare, mais à la belle saison tous les bateaux naviguent.*» La gabare, actuellement stockée au port de Cognac, devrait normalement être remise en état pour la saison 2018. «*Les services travaillent dessus. Il va falloir*

”  
C'est la première chose que les gens demandent quand ils viennent à l'office de tourisme.

## Saint-Simon: «Comment va-t-on faire?»

La gabare de Saint-Simon, *La Renaissance* est plus ancienne et a toujours attiré plus de touristes que celle de Cognac. En 2016, près de 12 000 personnes ont glissé sur la Charente grâce à l'embarcation mise à l'eau en 1999 et propriété du Département. Jean-Jacques Delage, maire de Saint-Simon, la connaît bien, lui qui a activement participé à sa construction avec Max Maiola, le concepteur et maître d'œuvre du bateau. «*Notre commune a une histoire tout à fait particulière parce que c'était un village gabarier. On y a fabriqué ces bateaux*

*de transport de marchandises, notamment de cognac. La dernière gabare a été fabriquée ici en 1901*», explique le maire qui a reçu Chantal Nadeau, vice-présidente de Grand Cognac en charge du tourisme, ces derniers jours: «*Comment va-t-on faire? On va pouvoir prendre quelques réservations de plus mais pas tout absorber. Notre structure d'accueil est petite.*» Une réunion est prévue dans les prochaines semaines avec Chantal Nadeau et Michel Gourinchas, le président de l'Agglo, pour «*définir une stratégie intelligente.*»

*lancer des appels d'offres*», avance Chantal Nadeau. Certains élus de la nouvelle Agglo lui ont soufflé qu'au lieu d'investir dans de coûteux travaux, l'opportunité d'acheter un bateau plus moderne, plus fiable, serait peut-être une option plus judicieuse.

*La Dame-Jeanne* n'est pas encore de retour sur l'eau, loin de là. Surtout sur un nouveau territoire où il en existe une autre, celle de Saint-Simon (lire encadré) qui a toujours attiré plus de touristes que celle de Cognac.

# La mythique Route 66 fait étape demain à Cognac

La plus emblématique des routes est à l'affiche demain, dans le cadre d'un documentaire signé Marc Poirel et projeté à La Salamandre.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

Ce n'est pas une route, c'est «la» route ! Celle qui a fait et continue de faire rêver plus d'un fan des États-Unis, les «bikers» en particulier. De Chicago à Los Angeles, la Route 66 conduit au cœur de l'Amérique, de son histoire, au plus profond de son âme jurent ses admirateurs. Reflet de toute la diversité du pays, la «Mother road» est un voyage initiatique au sein d'un mythe que le conférencier canadien Marc Poirel vient présenter demain à La Salamandre à Cognac dans le cadre d'un documentaire projeté pour Connaissances du monde. Un road-movie réalisé lors d'une épopée dans l'esprit en... Harley-Davidson. «Il fallait une marque de légende pour faire cette route de légende.»

**La Route 66 relève du mythe depuis toujours. En quoi cela se justifie-t-il selon vous ?**

**Marc Poirel.** C'est la première route qui a relié l'Est à l'Ouest des USA, deux entités du continent qui se développaient alors chacune de leur côté au début des années 1920. Jusque-là, il

était impossible de traverser le territoire américain en voiture. Il fallait d'autant créer une route que l'industrie automobile se développait à vive allure à cette époque. On peut dire qu'on a vraiment parlé d'états unis à partir de ce moment-là, d'où ce côté mythique.

**Elle n'est pas trop désuète malgré tout aujourd'hui ?**

Un peu c'est vrai, quadrillée aussi par de grandes autoroutes, mais elle garde sa part de légende. Dans le cœur des Américains, c'est un peu comme la Nationale 7 en France.

**Sur combien de kilomètres s'étire-t-elle ?**

Sur un peu moins de 4 000 kilomètres, à travers huit états (1). Elle débute à Chicago pour se terminer à Santa-Monica, face au Pacifique.

**D'où vient ce matricule 66 ?**

De l'ingénieur de l'Oklahoma mandaté pour construire cette route [Cyrus Avery, NDLR]. Il l'a baptisée ainsi parce qu'il trouvait que 66 (sixty-six) sonnait bien, qu'on s'en souviendrait à travers les âges, il avait raison.

**Que raconte précisément votre documentaire ?**

C'est un road-movie plus qu'un documentaire, empreint de musique. On passe du blues, à la country jusqu'au rock tout au long d'une traversée pendant laquelle l'on découvre des territoires vraiment très différents d'une frontière à l'autre, mais qui résument bien ce que sont les États-Unis aujourd'hui.

**Quelles sont les principales curiosités qui vous ont marqué dans cette traversée ?**

J'ai découvert Chicago en premier lieu, ville magnifique qui m'a marqué dans un état, l'Illinois, très rural pourtant comme l'est le Missouri où l'on plonge dans l'Amérique profonde. La traversée de déserts aussi est très surprenante. C'est en fait l'accumulation de tout cela qui rend cette «sixty-six» si attachante.

(1) L'Illinois, le Missouri, le Kansas, l'Oklahoma, le Texas, le Nouveau-Mexique, l'Arizona et enfin la Californie, de l'est vers l'ouest.

Documentaire «La Route 66, de Chicago à Los Angeles», de Marc Poirel, demain vendredi, à La Salamandre. Séances à 14h30 et 20h30. Tarif: de 4,50€ à 9€.

## ■ CHÂTEAUBERNARD

**Bourse aux vêtements dimanche.** Le comité des fêtes de Châteaubernard organise sa quatrième bourse aux vêtements dimanche 19 mars, de 9h à 18h, au plateau couvert et au parc des Pierrières. Entrée gratuite.

## Atol rachète les murs de la pharmacie principale

L'achat du bâtiment est acté, les travaux de réhabilitation et d'aménagement sont prévus pour débiter à la fin du mois. L'enseigne d'optique Atol en centre-ville de Cognac, à l'angle du boulevard Denfert-Rochereau et de la rue Neuve-des-Remparts, va quitter ses murs pour rejoindre ceux de l'actuelle pharmacie principale située à quelques mètres, à l'angle de la rue d'Angoulême.

«C'est signé, il n'y a plus qu'à... désormais. On souhaitait quitter notre emplacement actuel, en location, pour acquérir. L'opportunité de la pharmacie s'est présentée et comme cela correspondait à la fin de notre bail on a saisi l'occasion», dévoile Nathalie Violette, la gérante de l'enseigne et prési-

dente de l'association des commerçants du centre-ville de Cognac. «C'est un bel emplacement, un bâtiment historique de plus d'un siècle, dont on va également rénover l'étage pour des logements que nous mettrons à la location», ajoute-t-elle.

Trois mois de travaux sont prévus, pour une ouverture espérée au 1<sup>er</sup> juillet. La pharmacie d'Isabelle Vanoni quant à elle, fusionnera avec la grande pharmacie centrale, près de la place d'Armes, dont elle a racheté le fonds de commerce à Marie-Pierre Gavillon qui cesse son activité.

Dans ce jeu de chaises musicales, la Ville comptera donc une pharmacie de moins pour passer de douze à onze officines.

---

# Gensac-La-Pallue: les élus planchent sur les gros projets

L'avancement du projet de constructions sur 5 hectares et le chantier de rénovation de la maternelle ont été au cœur des débats du conseil.

Lundi soir, le conseil municipal a été attentif à la présentation de Bernard Mauzé, maire, concernant l'avancement du projet de constructions sur 5 hectares, répartis en trois zones, au lieu-dit «Les Provisions» à l'entrée du village. Il confirme la vente de la zone 1 de 9 996 m<sup>2</sup>, à Linkcity Centre Sud-Ouest, «au prix de 14 € le m<sup>2</sup>, étant entendu que c'est sans aménagement», précise le maire. L'instruction pour le permis de construire sera close après modification du plan local d'urbanisme, à charge de l'Agglo qui devrait entériner ce nouveau PLU avant le 27 avril. Une réflexion est en cours également pour la rétrocession des voiries, assainissement et réseaux divers.

Concernant la zone 2, la commune proposera à la vente une vingtaine de lots, de 600 à 900 m<sup>2</sup>, après viabilisation. «On met tout en œuvre pour ça démarre dès juillet», annonce le maire. Concernant la zone 3, les pourparlers sont en cours avec Logélia pour l'accueil éventuel d'une résidence seniors.

**Maternelle Les Chardons.** Les travaux devraient débuter en juillet pour la rénovation, réhabilitation et le réaménagement de l'espace. L'architecte a tenu compte des remarques des élus qui ont souhaité des classes plus spacieuses, des sanitaires mieux répartis et certains avec accès pour personnes handicapées. Après avoir validé le plan de financement, à l'unanimité, le conseil donne son accord pour le lancement de l'appel d'offres. Un chantier de 902 793 € qui reçoit des subventions du Département pour 14 000 €, de la réserve parlementaire 10 000 €, et en attente de la DETR espérée proche de 40% (361 000 €) et de la Région pour 34 200 €. Soit environ 500 000 € à charge de la commune.



L'esquisse des travaux prévus à l'école maternelle des Chardons a été présentée aux conseillers municipaux.

Photo CL

**Recrutement de personnel.** Face à la recrudescence des dossiers à traiter et les nombreuses demandes de la population, le conseil décide un recrutement de personnel temporaire. Un poste de comptable polyvalent prendra effet le 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 31 décembre à raison de 28 heures hebdomadaires. «À terme, nous allons retraiter aussi les demandes de cartes grises et permis de conduire, même si nous n'aurons plus à nous occuper des passeports et des cartes d'identité, les habitants viendront toujours ici pour les renseignements sur les démarches à faire», note le maire. Concernant les services techniques, la commune recherche toujours un salarié avec permis poids lourd, en raison de l'arrêt maladie d'un agent et du départ prochain à la retraite d'un autre.

**Impôts directs.** L'Agglo ayant repris la commission intercommunale de l'ex-CDC de Grande-Champagne qui travaillait sur les bases du foncier des entreprises et commerces, le conseil propose Jean-Marie Eichert. «Mais il faut savoir que c'est le directeur des finances publiques qui prendra la décision finale. À noter aussi qu'il y aura 11 titulaires et 11 suppléments pour représenter les 58 communes», précise Bernard Mauzé.

**Voyage scolaire.** Le voyage de trois jours à Lathus dans la Vienne pour 88 élèves est chiffré à 9 400 €, plus 1 140 € pour le transport. La coopérative apporte une aide de 1 700 €, l'association des parents d'élèves 2 640 € et la commune également 2 640 €. Soit 40 € par enfant à la charge des familles.

## Cet après-midi



## Printanier.

Les brumes et éventuels brouillards se dissipent en matinée. Puis le temps est ensoleillé pour le reste de la journée, et chaud pour la saison. Vent d'Est puis de Sud-Est faible à modéré.

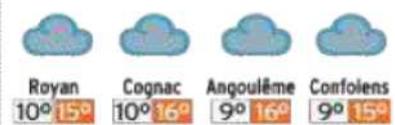
### Vendredi



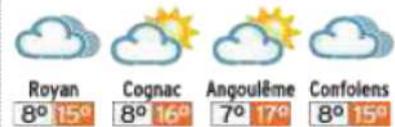
### Samedi



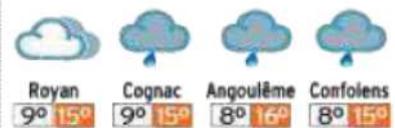
### Dimanche



### Lundi



### Mardi



### Mercredi



# Les filles sont-elles vraiment les bienvenues ?

## FOOTBALL

L'intégration des footballeuses à l'UACF aurait du mal à se réaliser, selon l'élue Isabelle Lassalle

DIDIER FAUCARD  
d.faucard@sudouest.fr

L'UACF serait-il un club machiste ? Non, se défend le président Gérard Seguin (lire ci-dessous). Oui, si l'on en croit Isabelle Lassalle, qui s'intéresse à ce qui se passe au sein du club de foot cognaçais depuis que sa fille a décidé de taper dans le ballon rond.

Et le moins que l'on puisse dire est que l'élue cognaçaise FN n'y va pas avec le dos de la cuillère. Pour elle c'est clair, derrière les discours et les bonnes intentions, rien n'est fait pour le développement du foot féminin. En commençant par le prix excessif des licences ? « À Cognac, il est de 150 euros, alors qu'il avait été dit qu'avec la création de l'école de foot féminin, le prix serait lissé sur tous les clubs. À Merpins ou Saint-Brice, il est de 45 euros, vous voyez la différence ? Comment voulez-vous que les gens fassent ? »

### Nombreuses critiques

Et ce n'est pas le seul grief d'Isabelle Lassalle. Selon elle, un bureau et une trésorerie indépendante pour la section féminine auraient été promis, « mais cela n'a jamais été le cas. De toute façon, à Claude-Boué, il n'y a pas assez de bureaux pour tout le monde », dit-elle. Même



Hier, l'entraînement des jeunes footballeuses était à Saint-Brice, pas à Claude-Boué. PHOTO J. GUÉRIN

chose pour les vestiaires où aucun ne serait spécifiquement dévolu aux filles et pour les terrains : « Il y en a trois à Claude-Boué et les filles doivent aller s'entraîner à Saint-Brice qui a bien voulu les accueillir. »

Surtout, l'élue affirme que 7 000 euros aurait été attribués par Grand-Cognac à l'UACF justement pour le développement du foot des filles, sans que cette somme soit reversée à cette mission. Mais plutôt utilisés à d'autres tâches, comme le paiement des primes de matchs aux joueurs de l'équipe première ? « Si rien n'est fait pour changer, je m'opposerai à la subvention de Grand-Cognac

au club lors du prochain vote du budget de l'Agglo », lance-t-elle.

Si on connaît la propension d'Isabelle Lassalle à ruer dans les brancards, d'autres s'expriment sans doute moins bruyamment, mais partagent une partie de l'analyse de la conseillère municipale. « Cognac voudrait bien avoir le label Elite. Mais pour ça, une équipe de foot féminin est nécessaire. Alors on a un peu l'impression que c'est obligatoire pour eux, et que l'envie n'est pas là. Quant à l'argent, il y en a, oui, pour les seniors, avec un entraîneur, les maillots... Mais il n'arrive pas jusqu'à l'école », glisse une voix du club qui tient à garder l'anonymat, « tant le dossier de

vient politique ». Laquelle voix regrette que personne ne joue vraiment le jeu de cette école de foot pour les filles :

« À Saint-Brice, on entraîne l'école féminine de foot de Grand-Cognac, mais les clubs de Grand-Cognac n'ont rien fait pour nous. Le terrain, les maillots, l'équipement, tout appartient à Saint-Brice. Les autres clubs n'ont pas joué le jeu, surtout Châteaubernard. Pas une seule fois on ne s'est entraîné sur le nouveau terrain synthétique. Sur le plan des effectifs, on galère car les clubs ne nous envoient pas leurs joueuses : on a été huit (maximum dix) pour une équipe de... huit. C'est dur ! »

# Gérard Seguin admet du retard

Autant dire que la grogne des filles à l'UACF était déjà arrivée aux oreilles de Gérard Seguin : « J'ai été interpellé sur ce sujet lors de la dernière réunion de l'Amicale des éducateurs », dit-il. Un président qui se défend avec force de tout machisme et de toute volonté délibérée de laisser les filles sur la touche. « J'ai toujours eu la conviction et affirmé qu'on ne pourrait avoir un grand club de football à Cognac que s'il comprend une section féminine forte. »

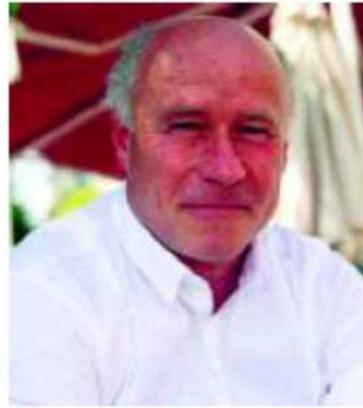
Et si cette section féminine tarde à prendre véritablement forme, il y a, selon lui, de bonnes raisons à cela. « Nous avons eu pas mal de choses à gérer : l'arrivée d'un nouveau coach pour l'équipe première, l'arrivée de nouveaux joueurs, le départ de mon coprésident en cours de saison... De fait, nous n'avons pas eu le temps de nous occuper du foot féminin comme nous aurions dû. J'en suis désolé, mais nous ne pouvons pas

tout faire en même temps. Nous sommes en retard sur le projet de foot féminin, c'est vrai. Mais nous allons y travailler. »

## Chacun ses responsabilités

Gérard Seguin reconnaît donc des « couacs ». Ainsi, si l'idée de centraliser à Cognac une école de foot féminin en y associant les clubs alentours était à la fois bonne et ambitieuse, elle a buté « sur un manque de dirigeants ». Mais tout, selon lui, n'est pas à jeter : « Jean-Marc Bromont, qui a pris en main l'équipe senior des filles (DHR), est un éducateur compétent et rigoureux qui s'est attelé à la tâche avec enthousiasme et s'y est complètement investi. »

Surtout, Gérard Seguin rejette en bloc les critiques venues de l'élue FN Isabelle Lassalle (lire ci-dessus). Le prix de la licence trop élevé ? « Il faut savoir que le club gère un budget de



Le président du club

Gérard Seguin. ARCHIVE ANNE LACALUD

160 000 euros. Il est normal que le prix des licences soit plus cher que dans les petits et nous ne pouvons pas faire de tarif inférieur pour les filles. Il faut aussi se rendre compte de la qualité des équipements fournis. Les filles privées de terrain synthétique pour faire place aux rugby men

de l'USC ? « Effectivement, nous leur avons mis ce terrain à disposition une ou deux fois. Nous essayons de faire plaisir à tout le monde, mais ce n'est pas pour autant que les filles ont été chassées. Les 7 000 euros que Grand-Cognac aurait versés pour développer le foot féminin et qui auraient fini dans l'escarcelle des primes de match de l'équipe évoluant en Honneur ? « C'est faux. Dans la subvention de Grand-Cognac, il n'y a aucune ligne spécifique pour le foot féminin », se défend Gérard Seguin. Lequel sait être offensif : « Il faut que quelqu'un comme Sylvie Gauthier fasse aussi son autocritique. Elle a la légitimité pour s'occuper des filles. Si elle n'en est pas capable, il faut savoir le dire. Rappelons que si la municipalité nous a demandé de reprendre le club de Crouin, c'est qu'il était en déshérence et cela ne nous a rien rapporté. »

D. F.

## La gabare ne sera pas réparée pour la saison

**DAME JEANNE** C'est un atout important du tourisme cognaçais qui tombe à l'eau. La « Dame Jeanne » ne pourra être réparée à temps pour la saison. Le 14 décembre, la célèbre gabare avait coulé dans le port de Cognac (vraisemblablement à cause d'une panne des pompes), avant d'être sortie de l'eau en urgence par une grue. « Les délais de réparation sont, hélas, trop longs pour permettre une mise en service cet été », confirme Chantal Nadeau. L'élue est vice-présidente en charge du tourisme à Grand-Cognac, propriétaire du bateau. Mais l'Agglo, tout juste créée, fonctionne à son rythme. « La procédure suit son cours, notamment au niveau du chiffrage du montant des réparations. Malheureusement, les délais ne seront pas tenus pour la saison touristique. » Un temps envisagé, l'hypothèse d'un autre bateau venant assurer l'intérim n'a pas abouti. « C'est excessivement compliqué d'avoir une solution au pied levé comme ça », regrette Chantal Nadeau.

# Le comité de jumelage soigne son anglais

« Si cela continue comme ça, c'est au Castel qu'il faudra faire l'assemblée générale », a plaisanté le maire Pierre-Yves Briand. Les membres du comité de jumelage, soit 77 membres, étaient presque au complet vendredi soir puisqu'on comptait 73 votants avec quelques procurations pour l'élection de certains membres du conseil d'administration.

Nicole Namblard, présidente depuis un an, est reconduite dans ses fonctions tout comme la trésorière Monique Mercier ainsi que Nathalie Sabouraud et Josette Sureau tandis que Michel Pluchon fait son entrée. Au mois d'avril dernier Isabelle Minot ayant donné sa démission, c'est Claudine Briand qui assume désormais le secrétariat.

## Des groupes de conversation

Le comité de jumelage poursuit son ouverture vers le monde anglophone. Un cours de conversation anglaise par groupes de niveau vient de débiter il y a tout juste un mois, les jeudis soir de 19 à 21 heures à l'école Pablo-Picasso. Y interviennent Mélanie Smith de Châteaubernard, Alan et Mary Houlst de Bréville et Ellen et Robert Stevens de Juillac-le-Coq. Patrick Petit invite les personnes intéressées à les rejoindre « C'est tout à fait informel. C'est très fun ! ».

La correspondance entre les écoles primaires castelbernardines et l'ou-



Il y avait 73 votants pour l'élection de membres au conseil d'administration du comité de jumelage. PHOTO S. B.

tre-manche se poursuit. Céline Fouquet-Tardy, enseignante, assure ces temps d'échange dans les deux écoles primaires de la commune. Les CM2 de l'école Pablo-Picasso correspondent avec une école anglaise de Brauton dans le Devon et des élèves de Glasgow en Ecosse sont en lien avec ceux de l'école Jules-Vallès. Les 25 ans du jumelage entre Durbach et Châteaubernard auront lieu du 29 juin au 3 juillet 2018 concomitamment à la fête des Templiers et le comité de jumelage est convié à la fête du vin de Durbach du 2 au 5 juin

prochain. Enfin compte tenu des résultats très positifs de l'année 2016 (solde de 1 552 €), le conseil d'administration ne demande pas de subvention cette année, a indiqué Nicole Namblard. L'association a versé une subvention de 200 € à destination des BIS assistants de manager du lycée Jean-Monnet à Cognac qui ont effectué un voyage d'étude à Onati ville jumelée avec Châteaubernard, la semaine précédant les dernières vacances scolaires.

**Sandra Balian**

# Les projets d'investissement



L'aménagement de la place du Château prend forme et fait partie de ce qui reste à réaliser en 2016. PHOTO S. C.

Lundi soir, les élus jarnacais se sont retrouvés pour une réunion où l'ordre du jour a laissé une large part aux chiffres avec un point sur la maison de santé et le débat des orientations budgétaires.

**Maison de santé.** Le projet de création d'une maison de santé avec 15 professionnels avance. Le plan de financement a été présenté, l'opération s'élève à 2 574 980 euros et la réalisation s'effectuera en deux phases en 2017 pour 1 345 090 euros et en 2018 pour 1 229 890 euros.

Différentes demandes de subventions ont été faites pour cette maison de santé : DETR (État), Département et contrat de ruralité, reste à connaître le montant exact de ces subventions. Une autre question subsiste concernant la récupération ou non de la TVA (autour de 500 000 euros) cela va dépendre du classement en zone de « désert médical » ou non par la CPAM. A l'heure actuelle, des chiffres de 2011 ne classent pas le territoire de Jarnac en désert médical mais la situation de 2017 est bien différente. Des chiffres plus récents de l'ARS démontrent que le secteur est déficitaire par rapport au nombre de médecins généralistes, la municipalité s'est donc tournée vers la préfecture afin de faire évoluer ce zonage.

**Orientation budgétaire.** François Raby et Philippe Gesse, adjoint aux finances, ont ensuite présenté le débat d'orientation budgétaire. Quelques chiffres ont été donnés reflétant la bonne situation financière de la commune. L'exécution du budget 2016 laisse apparaître 786 926 euros d'excédent à reporter.

Concernant les projets d'investissement, des orientations ont été données pour les quatre prochaines années : 235 000 euros pour l'installation des points d'apports volontaires, 160 000 euros pour la toiture du Cossec, 150 000 euros pour l'aménagement et l'extension du cimetière des Grands'Maisons, 80 000 euros pour la voirie et 60 000 euros pour le renouvellement du parc roulant et petits matériels pour 2017 et 3 000 000 euros pour la maison de santé sur 2017 et 2018.

Pour 2018, sont prévus 450 000 euros pour les rues de l'Aumônerie et de Verdun, 100 000 euros pour les trottoirs de Lartige et la Touche, 400 000 euros pour la rénovation du dojo, 150 000 euros pour l'aménagement du quai et pont de la Charente et 300 000 euros pour l'extension du lotissement Saute Ageasse.

**Séverine Caillé**

## Un concours de photos qui invite à délivrer un message de paix

**CHATEAUBERNARD** La 7<sup>e</sup> édition des Rendez-vous photographes proposée par la ville de Châteaubernard est lancée depuis 25 février dernier. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 avril.

« À travers vos yeux, la paix » est le thème retenu cette année. Le concours photos est ouvert aux amateurs et aux professionnels. Le participant qui aura les faveurs du jury gagnera un « stage de prise de vue et laboratoire chez un artiste photographe ». Seront tout particulièrement appréciés par le jury « la création artistique, le caractère original et la qualité technique de la photo ». Le public pourra lui aussi décerner son coup de cœur, récompensé par un livre d'art. À cet effet, une urne sera mise à disposition dans les salles d'exposition municipales du mardi 11 au jeudi 20 avril le temps de l'exposition.

Modalités pratiques : seuls les clichés sur papier photo noir et blanc ou couleur sans bord seront acceptés. Les inscriptions s'effectuent à la médiathèque ou via son mail [mediatheque-chateaubernard@wanadoo.fr](mailto:mediatheque-chateaubernard@wanadoo.fr) ou par voie postale à l'adresse de la mairie. Contact : 05 45 32 76 76.